

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 8 novembre 2011

Selon un rapport provisoire de l'AFCN, les centrales nucléaires belges disposent d'un niveau de protection suffisant

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, a pris connaissance de l'évaluation provisoire réalisée par l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) concernant les rapports des tests de résistance effectués dans les centrales nucléaires de Doel et Tihange. Sur la base de ces rapports, l'Agence conclut que les centrales nucléaires belges disposent d'un niveau de protection suffisant.

Ces rapports ont été réalisés par Electrabel afin de répondre à la demande des autorités de démontrer que les réacteurs nucléaires belges disposent d'une marge de sécurité suffisante pour garantir leur exploitation en toute sécurité, même dans des circonstances d'exploitation extrêmes. Une équipe de projet spécifique, composée de 40 personnes et assistée de plusieurs experts nationaux et internationaux, a évalué, au cours des derniers mois, dans quelle mesure les 3 fonctions de sécurité (le contrôle continu de la réaction nucléaire, le refroidissement du combustible et le confinement de la radioactivité) qui doivent être garanties en permanence dans une centrale nucléaire peuvent continuer à fonctionner dans de telles conditions. Electrabel propose également un plan d'action pour renforcer encore la sûreté de ses installations.

Les critères pris en compte dans le cadre des tests de résistance ont été déterminés par l'Agence fédérale et sont naturellement beaucoup plus poussés que les exigences prévues lors de la mise en service des centrales, l'objectif étant de vérifier si les fonctions de sécurité peuvent continuer à être assurées dans ces conditions extrêmes.

Il ressort des résultats provisoires que les centrales sont non seulement assez robustes pour résister aux conditions extrêmes prévues dans les tests, même dans le cas où plusieurs de ces circonstances surviendraient simultanément ; certaines installations disposent en outre d'une marge complémentaire de sécurité.

L'AFCN recommande dans son analyse de renforcer encore les marges de sécurité ou de les mettre en place là où c'est nécessaire.

Electrabel apportera son entière contribution à l'AFCN au cours des prochaines étapes de la procédure. Elle collaborera notamment à la finalisation et à la mise en pratique du plan d'action proposé. L'entreprise prendra toutes les mesures nécessaires pour continuer à garantir l'exploitation en toute sécurité des unités concernées.

PRESS ELECTRABEL

Vande Velde Lut (nl)
☎ + 32 2 518 27 69

Fernand Grifnée (fr)
☎ + 32 2 518 63 34

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.
This press release is also
available in English.*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour rappel :

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, a rendu son rapport sur les tests de résistance à l'AFCN le 28 octobre 2011. Ce rapport a été réalisé en collaboration avec différents experts belges et étrangers.

Le rapport répond à une demande de la Commission européenne. Les marges de sécurité de 146 réacteurs dans 15 États-membres devaient être réévaluées suite au tremblement de terre et au tsunami qui ont eu lieu au Japon en mars de cette année.

PRESS ELECTRABEL

Vande Velde Lut (nl)
☎ + 32 2 518 27 69

Fernand Grifnée (fr)
☎ + 32 2 518 63 34

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.
This press release is also
available in English.*